

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°89-2022-264

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2022

Sommaire

89-2022-10-19-00003 - Décision n°2022-046, délégation de signature du directeur général du GHT (1 page)

Page 3

89-2022-10-19-00003

Décision n°2022-046, délégation de signature du
directeur général du GHT

**DELEGATION DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL DU GHT**

LE DIRECTEUR GENERAL DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 6146-1, D. 6146-1, R. 6146-2 et R.6146-3

Vu la loi N°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Vu le décret N°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire

Vu la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne du 30 juin 2016

Vu l'arrêté N°ARSBFC/DOS/2016/690 du 1^{er} juillet 2016 fixant la composition Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne

Vu l'arrêté N°ARSBFC/DOS/PSH/2016-782 du 26 juillet 2016 approuvant la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne

Vu la convention de direction commune entre les Centres Hospitaliers de Sens, Joigny et Villeneuve sur Yonne en date du 24 novembre 2017

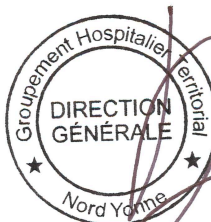
Vu la nomination de Monsieur Hans NSAME PRISO, Directeur Délégué au Centre Hospitalier de Joigny, en date du 18 Janvier 2021

DECIDE

Une délégation de signature est donnée à Monsieur Hans NSAME PRISO, Directeur Délégué du Centre Hospitalier de Joigny, pour signer et valider tous les actes liés à la réalisation des fonctions de Directeur Délégué de l'Hôpital de Villeneuve sur Yonne, les 24 et 25 octobre 2022.

Fait à Sens, le 18 Octobre 2022

**Jean-Dominique MARQUIER,
Directeur Général du GHT**



CENTRE HOSPITALIER DE SENS
1 Avenue Pierre de Coubertin
89108 SENS CEDEX
www.ch-sens.fr

DIRECTION GENERALE
☎ 03.86.86.10.04 📠 03.86.86.10.08
✉ direction@ch-sens.fr

